



# COMITE DE MOSELLE DE BASKET-BALL

Organisme Départemental de la F.F.B.B.

## S Y N T H E S E

### DES REUNIONS DE PRESIDENTS DES CLUBS

### DU COMITE DE MOSELLE – SAISON 2011/2012 –

---

Les réunions de Présidents des clubs mosellans se sont déroulées conformément à la décision du Bureau du Comité de Moselle du 19 septembre 2011 - réunions décentralisées – aux dates ci-après :

10 octobre 2011 à 19 h 30 à SARREBOURG , salle de réunion du gymnase Pierre de Coubertin.  
Participation des clubs de : FOLKLING, PETITE ROSSELLE, MORHANGE, SARREBOURG, CREUTZWALD, LONGEVILLE ET SAINT AVOLD et SARREGUEMINES.

Les membres du Bureau du Comité de Moselle, à savoir le Président Gérard BERGER, Madame Danièle BERGER, MM. Alain CONSEIL, Djamel KACED, Laurent KULINICZ et Gilbert STRAUSS (18 participants).

14 novembre 2011 à 19 h 30 à SILVANGE, COSEC de MARANGE SILVANGE salle de réunion basket.  
Participation des clubs de : AUDUN LE TICHE, AUGNY, AUMETZ, BEHREN LES FORBACH, BOULANGE FONTOY, CREHANGE FAULQUEMONT, DISTRICT BC, FLORANGE, HAGONDANGE, HAYANGE MARSPICH, KNUTANGE, LO.S.M., MAIZIERES LES METZ, METZ BC, ASPTT METZ, VETERAND MONDELANGE, ROMBAS, ROSSELANGE, SAINT MARIE AUX CHENES, SAINT NICOLAS EN FORET, SIERCK LES BAINS, SILVANGE, THIONVILLE, UCKANGE (36 participants).

Absent non excusé : le club de l'Entente Basket NILVANGE SEREMANGE.

\*\*\*\*\*

Après quelques mots de bienvenue prononcés par le Président Gérard BERGER, remerciements adressés aux clubs organisateurs, il développe les points suivants :

- les récompenses au niveau du Comité de Moselle,
- rencontres de basket de l'Union évoluant en N.2,
- les dossiers de mutation,
- les demandes de licences,
- horaires des rencontres,
- réponse aux questions posées par les clubs.



# COMITE DE MOSELLE DE BASKET-BALL

Organisme Départemental de la F.F.B.B.

## **CREATION DES MEDAILLES POUR RECOMPENSES –**

Le visuel est reproduit sur le dernier compte rendu. Les demandes peuvent être adressées au Comité de Moselle tout au long de la saison.

## **MATCHES DE L'EQUIPE DE L'UNION EVOLUANT EN N.2. -**

Pour les rencontres à domicile, le Comité de Moselle sera en possession d'une vingtaine d'invitations – Faire part de vos demandes.

Pour une action spécifique avec les jeunes, vous pouvez vous adresser directement auprès des Présidents du METZ BC – SAINTE MARIE AUX CHENES – ou du Président de l'Union.

## **LES DOSSIERS DE MUTATION –**

- sont souvent incomplets,
- hors délais, non signés ou signés par des personnes non autorisées.

## **LES DEMANDES DE LICENCE –**

- ne pas oublier d'indiquer la date de qualification,
- ne pas oublier de joindre le justificatif de nationalité pour les 93, les créations ou les reprises de licence après interruption,
- envoyer les dossiers dans la semaine qui suit la qualification – au delà, la non présentation de la licence est sanctionnée.
- Agrafer les certificats médicaux à la demande.

## **LES HORAIRES DES RENCONTRES –**

Nouvelle procédure avec un délai de 48 heures pour modification.

## **DIVERS –** Tour de table :

### LONGEVILLE ET SAINT AVOLD –

- problème de la saisie des résultats sportifs, saisis le dimanche matin et n'apparaissent pas le soir, d'où une deuxième saisie.
- Engagements des équipes – en cas de doute, ne pas engager car le coût du forfait est trop élevé et le fait de le faire après, ne coûte rien.
- Le montant des forfaits est trop élevé : jeunes 150 Euros – seniors : 200 Euros .
- Le Panier d'Or : ne pourrait-il pas s'organiser en passant deux demis finales de secteur ?

### Réponses :

- lors de la première phase les engagements doivent être effectués en fonction des effectifs licenciés du club – par la suite, il y a la possibilité d'engager une nouvelle équipe pour la seconde phase.
- modifier l'organisation actuelle des finales du Panier d'Or relève d'une décision prise en Assemblée Générale à la suite d'un vœu formulé dans ce sens.



# COMITE DE MOSELLE DE BASKET-BALL

*Organisme Départemental de la F.F.B.B.*

## CREUTZWALD –

- les documents envoyés aux clubs doivent l'être en World, cela permet de les remplir et de les retourner via internet.
- horaires des rencontres autorisés pour les cadets et cadettes, le samedi soir ou dimanche après-midi.

## Réponse :

- oui, à condition qu'elles soient accolées à des rencontres seniors masculin ou féminine ; sinon, elles se jouent le samedi après-midi ou dimanche matin.

## SARREBOURG –

- propose un rassemblement « Baby » à SARREBOURG.

## FOLKLING –

- le plateau « poussins » organisé par FOLKLING n'a vu que deux équipes se présenter – Où étaient les autres ?
- les dates des stages de Détection « féminine » sont à revoir.

## Réponse :

- les dates sont prises en fonction des disponibilités du responsable qui travaille pour la Ligue Lorraine.

## PETITE ROSSELLE -

- conteste la sanction financière pour non présentation de joueurs au Panier d'Or (pas de potentiel) – envoi un mail pour remise de sanction.

## SARREGUEMINES -

- idem PETITE ROSSELLE : annonce son refus de payer la pénalité – signale qu'il n'y a qu'un seul entraîneur dans le club qui accompagne les équipes – donc annonce des dérogations ou des forfaits.

## Réponse –

- en ce qui concerne la pénalité financière pour absence de participation aux épreuves du Panier d'Or, il y a lieu de rappeler certaines règles toujours en vigueur – Il n'appartient pas aux clubs de juger de la valeur des jeunes pour les présenter ou non aux épreuves, **cela est du ressort exclusivement du Conseiller Technique Fédéral.**

En cas de non-participation pour une raison précise et valable, faire un courrier au Comité, c'est la moindre des choses et des politesses.

Pour ce qui est de la pénalité financière, elle **RESTE DUE** - En effet, les clubs peuvent contester à condition de le faire officiellement et dans les délais légaux. Dans le cas présent, les pénalités figurent dans le procès-verbal n° 9 de mai 2011 – Dans l'intervalle, il y a eu



# COMITE DE MOSELLE DE BASKET-BALL

*Organisme Départemental de la F.F.B.B.*

l'Assemblée Générale, le 3 juin 2011 à FONTOY ; Assemblée Générale qui entérine toutes les décisions prises et met fin à l'exercice de la saison 2010 – 2011.

CONTESTER est un DROIT, faut-il le faire de façon officielle et dans les délais impartis.

## SIERCK LES BAINS –

- j'ai 4 mini poussins et 4 poussins : les mini ne peuvent être surclassés... comment faire pour engager une équipe ?

## Réponse -

- des dérogations sont accordées par la Commission Sportive en fonction des autorisations fournies par les parents – imprimé à solliciter auprès du CMBB.

## HAYANGE MARSPICH –

- Panier d'Or, doit-on envoyer des poussins débutants ou nuls ou payer l'amende ?

## Réponse –

- voir ci-dessus. PETITE ROSSELLE et SARREGUEMINES .

## HAGONDANGE –

- félicitations pour la nouvelle programmation de la Coupe de Moselle et pour les journées « brouillon ».
- suggestion : envoi de toutes les informations par internet.
- Charte de l'Arbitrage : suite à la demande de sortie des vétérans de la charte, la CDAMC a-t-elle plus de pouvoirs que les décisions de l'Assemblée Générale ?
- C.T. risque d'appauvrissement des clubs – pertes d'équipes... « championnite.. »

## Réponse –

- il n'y a pas de conflit entre le Comité et les commissions. Pour l'instant, le résultat est positif : pas d'équipe supprimée – la formule mise en place a même permis de faire une équipe « benjamins masculins » en championnat de Lorraine.

## ROMBAS –

- tout internet, pas d'accord – frais en papier et cartouches d'encre – pas d'accord pour panier Mosellan par internet.
- arbitres en formation et stagiaires – des Codes de Jeux sont en vente à la FFBB à 15 Euros – achat de 10 plus frais colissimo ...

## Réponse –

- le Code de Jeu est sur internet et sur la clé USB des arbitres. (remarque : le Code de Jeu n'est pas en version imprimable).



## COMITE DE MOSELLE DE BASKET-BALL

Organisme Départemental de la F.F.B.B.

### ROSSELANGE –

- peut-on envoyer tous les messages en « world » car je ne peux ouvrir les « PDF ».
- engagement et forfait ? paiement à l'engagement et lors du forfait...
- mutations : beaucoup de mutations, très onéreux pour le club... si je ne les prends pas, les joueurs sont perdus pour le basket ...

### Réponse -

- tous les messages « PDF » peuvent être transformés. Le CMBB veillera à ce que la majorité des imprimés le soit sur « world » pour retour par mail.
- seuls 3 M ou B peuvent jouer par rencontre, en conséquence, les autres ne jouent qu'une fois de temps en temps. Alors, y a-t-il intérêt d'accepter 7 ou 8 mutés...

### AUMETZ –

- les joueurs brûlés, sont-ils vérifiés ?
- mutations : peut-on s'opposer à une demande de mutation ?

### Réponse –

- oui
- le club n'a aucun pouvoir dans ce domaine, les joueurs n'étant pas sous contrat.

### SAINTE MARIE AUX CHENES –

- le niveau de l'amende pour forfait général est trop élevé...

### Réponse –

- peut-on envisager une participation de clubs qui engagent après la parution des calendriers et diminuer l'amende ou le forfait ...

### BEHREN LES FORBACH –

- engagements : est-il préférable d'attendre avant engagement d'une équipe d'être sûr d'avoir les joueurs que de s'inscrire et faire forfait général par la suite ..

### Réponse –

- seul le club est en mesure de gérer son inscription en fonction du nombre de joueurs licenciés.

### SAINT NICOLAS EN FORET -

- Coupe de Moselle – 1<sup>er</sup> tour en benjamins, trop tôt – pas de licences à temps, donc forfait.

### Réponse –

- le fait d'avoir créé un championnat de Lorraine dans cette catégorie a fait restreindre le nombre de journées disponibles pour la Coupe – la CS doit composer en tentant de respecter au maximum la période des vacances.



# COMITE DE MOSELLE DE BASKET-BALL

*Organisme Départemental de la F.F.B.B.*

## CONCLUSION : C

Cette année, le Comité avait décidé d'organiser les réunions de Présidents à l'occasion des réunions de Bureau décentralisées. Avec le recul, le fait de jumeler le Bureau et la réunion à SARREBOURG s'est avéré être une erreur dans la mesure où les Présidents n'ont pas à prendre part à une réunion de Bureau. Le tir a été rectifié pour la réunion de SILVANGE.

Comparativement à la saison dernière, les deux réunions étaient nettement moins animées, le Président devant relancer à plusieurs reprises les débats. Que faut-il en conclure : que les Présidents sont globalement satisfaits du travail du Comité de Moselle où que certains se réservent pour la prochaine Assemblée Générale...élective ...

Les mêmes remarques et suggestions portent en priorité sur les pénalités financières, les engagements. Pour ce qui est des pénalités, il faut reconnaître que certaines pourraient être facilement évitées si les responsables apportaient un minimum d'attention : absence de licences, report de rencontres au dernier moment, engagements d'équipes sans avoir l'effectif voulu, licencié... Les pénalités ont subi une hausse sensible de 2% cette saison ceci à la suite du gel du prix des licences au niveau du Comité et pour tenir compte de celle imposée par la Fédération Française de Basket-Ball.

D'une façon générale, des réponses claires ont été apportées aux interrogations soulevées.

La prochaine Assemblée Générale (2012) sera élective. D'ores et déjà, nous lançons un appel à volontaires afin de réfléchir à une éventuelle candidature dans le but d'intégrer l'équipe dirigeante, mettre ses compétences au service des clubs. Un tel engagement requiert volontariat et disponibilité.

Un dernier mot pour remercier chaleureusement les Présidents des clubs de SARREBOURG et SILVANGE pour avoir accepté de recevoir et organiser, à la satisfaction générale, ces deux soirées.

Fait à METZ, le 29 novembre 2011.

Le Président du Comité de Moselle  
BERGER Gérard,